

INFORMATIONS MUNICIPALES

SORTIES A Earth Explorer et Boudewijn Seapark

RAPPEL :

Il est impératif que les enfants fréquentant l'accueil de loisirs soient munis de leur carte d'identité pour pouvoir participer aux 2 sorties prévues en Belgique. Si votre enfant ne possède pas encore sa carte, venir le plus rapidement en mairie, muni de :

- la copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant (obtenue dans la mairie de la commune de naissance, y aller muni de votre livret de famille)
- 2 photographies avec un fond uni, neutre (les photos faites à l'école ne sont pas conformes)
- 1 justificatif de domicile
- la présence de l'enfant est obligatoire pour la prise de l'empreinte et signature

Actuellement le délai d'obtention est de 4 semaines.



INFORMATIONS DIVERSES



OUVERTURE MAIRIE

La mairie sera fermée toutes les après-midis du 1er juillet au 30 août inclus. Ouverture du lundi au samedi matin de 8h30 à 12h

PERMANENCE CCAS (retraite)

Il n'y aura pas de permanences CCAS (retraite) en juillet et août. Elles reprendront, comme d'habitude les 1er et 3ème mardi de chaque mois, à compter du 3 septembre.

FRITERIE

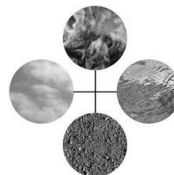


Interdiction de stationner sur la place de la mairie le mardi de 17 h à 21 h et place de la Dodaine, le vendredi aux mêmes horaires.

INFORMATIONS MUNICIPALES

DU LUNDI 8 JUILLET AU VENDREDI 2 AOUT

ACCUEIL DE LOISIRS DE THIVENCELLE



« LES 4 ELEMENTS »

Ecole Hainaut-Baugnies

Attention : le 8 juillet, l'accueil se fera exceptionnellement à 13 h.

PROGRAMME DES ACTIVITES

- Sortie à Earth Explorer à Oostende (Belgique)
- Rencontre sportive entre ALSH du Valenciennois « à la recherche du trésor de Dgym Barbe-Noire »
- Sortie au cinéma GAUMONT
- Défilé carnavalesque du 14 juillet
- Centre d'éducation à l'environnement (Amaury)
- Accro-branches
- Mini-camp à la base de loisirs de Chabaud Latour
- Promenade et petits jeux à la base de loisirs de Raismes
- Sortie à Boudewijn Seapark à Bruges (Belgique)
- Fête de fin de centre
- etc...

Rappel : l'enfant devra être obligatoirement en possession de sa carte nationale d'identité pour les 2 sorties en Belgique.

INFORMATIONS MUNICIPALES

SAMEDI 14 JUILLET

FETE NATIONALE



11 h : Rendez-vous des personnalités et associations devant le monument aux morts où auront lieu :

- allocutions
- dépôt de gerbes

Puis réception des participants à la salle des fêtes où le verre de l'amitié sera servi.



DEFILE CARNAVA-

LESQUE

15 h : Rendez-vous rue de Condé (tournebride), des associations et fanfares pour un défilé dans les rues du village.

Un arrêté municipal portant interdiction de circuler sera pris ce jour de 14h à 17h. Interdiction de stationner place de l'école et de la mairie.

Avec les enfants de l'accueil de loisirs, les Association de la commune, des fanfares, les gilles , et nouveauté : un canon lance-confettis

INFORMATIONS MUNICIPALES

VENDREDI 26 JUILLET



COURSE LA TRANSFRONTALIERE DE SAINT-AYBERT

Trajet :

- rue de Saint-Aybert,
- rue des Hauts-Champs
- rue de la Perche

Un arrêté municipal portant interdiction de circuler et de stationner sera pris ce jour de 17 h à 20 h.

JUILLET ET AOUT : ATTENTION AUX VOLS ET AUX CAMBRIOLAGES !!

Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !



Les périodes des grandes vacances, à savoir juillet et août, sont des périodes très propices aux vols, aux cambriolages et aux infractions au sein de votre résidence. Selon L'Observatoire National de la Délinquance (OND) un cambriolage a lieu toutes les 8 secondes. des études récentes montrent également qu'environ 60 % de cambriolages sont commis entre 14 h et 17 h et que près de 80 % des malfaiteurs pénètrent par la porte d'entrée. Vingt minutes seulement sont généralement nécessaires pour s'introduire à l'intérieur du domicile. La police de Condé sur l'Escaut suite à la demande de Monsieur le Maire effectue d'ores et déjà des rondes sur la commune. En cas de vol ou de cambriolage, une plainte devra être déposée auprès du Commissariat de Condé sur l'Escaut.